

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Section de Philosophie
Section de Langue et Littérature françaises
Faculté des Lettres - Université de Lausanne

Centre de Recherches Sémiologiques
Faculté des Lettres - Université de Neuchâtel

LE DISCOURS DESCRIPTIF **Du texte aux objets de connaissance** **(II)**

No 52 — Juillet 1986

ARCHIVES

29.10.86

CdRS



Section de philosophie [M.-J. Borel]
Faculté des Lettres, Université de Lausanne
CH - 1015 DORIGNY

Section de langue et littérature françaises [J.-M. Adam]
Faculté des Lettres, Université de Lausanne
CH - 1015 DORIGNY

Centre de Recherches sémiologiques [J.-B. Grize]
Faculté des Lettres, Université de Neuchâtel
Quai Robert-Comtesse 2
CH - 2000 NEUCHÂTEL

LE DISCOURS DESCRIPTIF.
Du texte aux objets de connaissance
(II)

CAHIER no 51

M.-J. Borel, J.-M. Adam, J.-B. Grize	I-V
PREFACE	
M.-J. Borel	1
LE DISCOURS DESCRIPTIF. QUESTIONS D'EPISTEMOLOGIE ET DE SEMIOLOGIE	
M. Kilani	53
QUE DE HAU! PROBLEMES DE DESCRIPTION ET D'INTERPRETATION DANS LE DEBAT AUTOUR DE <u>L'ESSAI SUR LE DON DE MARCEL MAUSS</u>	
J. Prod'hom	83
DECRIRE ET DEFINIR: UNE ANALYSE EMPIRIQUE	

CAHIER no 52

D. Miéville	119
PRELUDE A L'ANALYSE DE LA DESCRIPTION	
J.-M. Adam	147
PROLEGOMENES A UNE DEFINITION LINGUISTIQUE DE LA DESCRIPTION	
F. Revaz	189
LA DESCRIPTION: ANALYSE D'UN CORPUS	
M.-C. Caloz- Tschopp	218
PREAMBULE A L'ANALYSE DE PROCEDURES DE DESCRIPTION DANS LE DOMAINE DE L'ASILE	
OUVRAGES CITES	267

PRELUDE A L'ANALYSE DE LA DESCRIPTION

Un jour, le physicien Leo Szilard annonça à son ami Hans Bethe qu'il songeait à tenir un journal: "je n'ai pas l'intention de le publier; je vais simplement cataloguer les faits pour que Dieu en soit informé". -"tu ne crois pas que Dieu connaît les faits?" lui demanda Bethe -"si, dit Szilard, il connaît les faits, mais il ne connaît pas cette version des faits".
[Cité in JACOBS 1980].

1. PREAMBULE

Envisager l'analyse de la description dans le discours pose d'emblée de nombreux problèmes. En effet, comment reconnaître une description? comment est-elle construite? et dans quel but?

Or, comment entreprendre l'étude d'un tel objet autrement que dans un premier cadre théorique, celui d'une première approximation. Ce cadre peut être considéré comme un microsysteme au sens d'Yves Gentilhomme [1979: 38]:

Un microsysteme est un système finalisé, suffisamment petit (voire pré-dégénéré) pour être traité avec l'approximation requise en un temps réel, compte-tenu des techniques, discursives ou expérimentales, disponibles, mais cependant suffisamment grand pour ne pas perdre la systématisme requise par la finalité.

Nous proposerons les éléments d'un tel système. Il devra être constamment considéré comme un objet s'offrant (à) et appelant la critique. Il s'agira donc d'un système modifiable. Cependant, avant d'exposer les notions particulières que j'associe à notre réflexion, je tiens à préciser le cadre théorique dans lequel je me situe. Il s'agit de celui que recouvre le terme de *logique naturelle* [BOREL, GRIZE, MIEVILLE, 1983; GRIZE 1976].

Je m'intéresse à l'étude du discours descriptif, et c'est avec un regard de logicien que j'aborde cette réflexion

2. UN CADRE THEORIQUE : LA LOGIQUE NATURELLE

Aujourd'hui, après plus d'un siècle d'une très riche aventure

intellectuelle dont Boole, Frege, Russell, Tarski et Gödel marquèrent les principales étapes, la logique apparaît essentiellement associée au calcul formel, à la formalisation et à l'étude des systèmes hypothético-déductifs. Dans ce cadre-là, le langage formel fait même figure d'emblème.

Il est cependant possible d'être logicien sans s'intéresser uniquement aux langages mathématiques et aux raisonnements formels. La pensée développe des procédés qui, associés au langage naturel, ont une très grande efficacité. Que l'on pense au rôle du raisonnement naturel ou à celui de l'argumentation.

Si la logique est, par tradition, l'étude de la preuve et de l'inférence, le logicien peut aussi poser son regard sur des inférences d'une autre nature que celle des mathématiciens.

Il y a de l'inférence dans les actions du sujet lorsqu'en présence d'éléments donnés, le sujet fait appel à des éléments non présents pour tirer de leur jonction une connaissance qui ne peut être obtenue au moyen des premiers seuls [PIAGET 1958: 82].

Il est possible d'être logicien sans s'intéresser uniquement aux objets de la mathématique, objets non modifiables et dont la signification est exactement déterminée par la base axiomatique dans laquelle ils s'inscrivent. Il est en effet des objets d'une autre nature. Il s'agit des objets de pensée qui sont associés au langage ordinaire, c'est-à-dire, en particulier au discours quotidien et en général au discours non formalisé. A cet égard, nous défendons la thèse selon laquelle la nature de ces objets est d'être modifiable, et que des structures de nature opératoire guident toute activité de discours. De plus, nous admettons l'hypothèse qu'une part de cette activité consiste dans la construction d'objets de discours. Ces objets sont pourvus de la propriétés d'apparaître dans le discours avec un certain état structuré, et de s'inscrire dans des systèmes momentanément stabilisés: des *schématisations*. Ainsi, le logicien est en droit de s'intéresser au système des opérations logico-discursives qu'un locuteur met en oeuvre pour élaborer, à l'intention d'un auditoire et en utilisant une langue naturelle, une schématisation, c'est-à-dire un fragment de monde, un micro-univers. Toute description sera alors considérée comme une forme particulière de schématisation.

Dans le cadre de la logique naturelle, le discours est donc étudié en tant qu'activité complexe, et il est possible de caractériser cette activité ainsi:

* elle est une activité d'un sujet locuteur;

- * l'utilisation d'une langue naturelle y est centrale;
- * elle vise une finalité: il s'agit d'agir sur un auditoire;
- * elle n'a de sens que si elle se déploie en situation.

Aborder les choses de cette manière nous conduit à refuser de considérer l'activité de discours à l'image d'un processus conçu uniquement pour transmettre de l'information. Un discours est l'acte d'un sujet qui vise à produire chez l'auditeur une activité constructive de même nature que celle qui a conduit l'élaboration d'une schématisation.

Considérer l'activité de discours comme une activité complexe développée par un locuteur demande de préciser la nature des objets sur lesquels le discours opère, puis de rendre compte des activités qui sont associées à l'élaboration d'une schématisation.

Chaque discours peut être considéré à l'image d'un processus d'élaboration de micro-univers, de fragments de monde structurés à l'aide d'unités complexes que nous appelons *objets de discours*. Cette notion articule à la fois une dimension sémiologique: les objets sont l'expression d'un assemblage de signes linguistiques et sont en relation avec des domaines référentiels; et une dimension cognitive: ils se présentent comme une représentation locale et actualisée, et peuvent être considérés comme des fragments de connaissance. Abordé de cette manière, un objet de discours est donc toujours associé:

à une famille de propriétés, une famille de relations et une famille de transformations, dont il y a sens à se demander si elles s'appliquent ou non à l'objet... Ces familles...constituent le *faisceau de l'objet* [GRIZE 1982: 223].

Ainsi, tel locuteur décrivant une invention des magyars, le "délibab", lui associera "un mélange d'illusion et de pensée magique, un mirage tremblant au-dessus de la plaine magyar", et tel autre, évoquant le même objet, le liera "à la réverbante plaine, la puszta, dans laquelle se dessine un mirage tenu à bout de bras par une vieille femme".

Un objet de discours n'est pas un objet idéal, univoquement associé à un référent possible. Il n'est pas non plus le résultat d'une seule et unique construction discursive. En effet, avant même son apparition dans un certain discours, il est en partie déjà formé à travers le filtre des représentations culturelles et des pratiques sociales. De ce fait, nous ne saurions nous contenter d'assimiler l'évocation d'un objet aux aspects qu'un discours donné lui attache comme éléments de son faisceau. La manifestation d'un ob-

jet de discours est déterminée par les raisons mêmes d'un événement discursif et par la finalité de l'action discursive. On ne décrira pas de la même manière les aspects associés à la notion de mythe selon qu'on défend les thèses structuralistes ou qu'on s'y oppose.

La notion d'objet de discours est ainsi étroitement associée à celle de système socialement réglé par la somme des représentations auxquelles tout objet est lié: le *préconstruit culturel*. En effet, comme nous l'écrivons ailleurs:

si un auditeur juge cohérent les propos d'un locuteur, c'est moins pour des raisons de structures internes au message que pour des raisons de compatibilité au plan des savoirs, connaissances, opinions, systèmes de valeurs, etc. [APOTHELOZ, MIEVILLE 1986].

Locuteur et auditeur partagent un certain préconstruit culturel, de sorte que les objets de leur discours activent des répertoires comparables [GRIZE 1984].

Ces objets de discours, résultat d'un processus visant à organiser du divers préorganisé pour le présenter comme une totalité organisée à l'échelle d'un discours (et parce qu'ils sont justement l'expression d'une totalité), ne sauraient pas être conçus à l'image d'une organisation ensembliste. Ils ne constituent pas des classes distributives et nous ne saurions par conséquent les appréhender comme de simples extensions de concept. Grize [1976] a proposé de les considérer comme des *classes-objet* et de les interpréter comme *des classes collectives* [LESNIEWSKI 1916; MIEVILLE 1984].

Pour illustrer notre propos, considérons l'exemple suivant:

La cérémonie d'allégeance aux astres chez les Cigol.

Les acteurs, leurs vêtements et le cadre dans lequel se déroulait la cérémonie sont les trois aspects qui m'ont particulièrement frappé. Chaque acteur, le regard tourné vers le centre de l'aire des fêtes, se déplaçait suivant un parcours elliptique. Leurs mouvements lents et saccadés s'accordaient de telle manière que leur danse donnait l'impression d'un engrenage complexe et savamment réglé. Leurs vêtements, à l'image d'un buisson de genêts, éclataient en taches jaunes. Seul le noir de la partie dorsale de leur chasuble contrastait étrangement avec le reste de leur habit de lumière. Quant aux chants, murmures tout d'abord, ils s'amplifiaient pour atteindre enfin l'intensité d'une mélodie hurlée. Un jujubier géant dont l'ombre imposait les limites de l'espace des danseurs, semblait être le pôle d'attraction et de répulsion qui structurait la vie de cette cérémonie [exemple construit ad hoc].

Articulons l'organisation de cette séquence discursive au moyen d'une analyse de type distributif. Nous pourrions, par exemple, représenter l'organisation ensembliste des mots en fonction du nombre de leurs let-

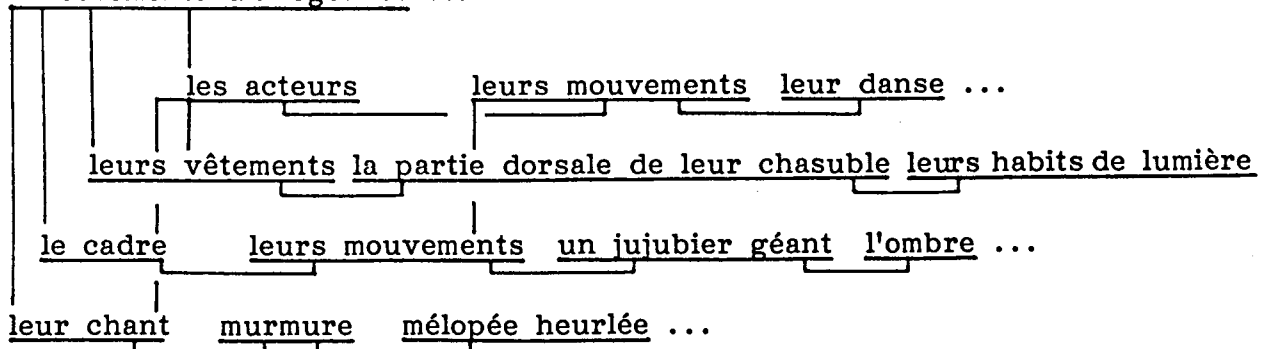
tres. Projet inutile! Nous pouvons agir autrement, mettre ensemble ce qui va ensemble au nom d'une relation d'appartenance: être élément associé au thème de cette description. Nous obtiendrons ainsi une liste d'éléments qui constitueraient, dans ce discours, l'extension de la propriété d'être en relation thématique avec "la cérémonie d'allégeance aux astres chez les Cigol". Ce serait une manière de cerner l'organisation du lexique associé à ce thème particulier. Mais cette analyse ne correspondrait pas à notre projet. L'objet "la cérémonie d'allégeance aux astres chez les Cigol" est schématisé comme une totalité structurée, une *classe-objet*. Et comme telle, l'analyse distributive ne saurait révéler les liens qui organisent et structurent les éléments de cet objet. Mais comment envisager différentes manières de mettre ensemble ce qui va ensemble? Comme l'écrit Grize [1985]:

...il existe deux ordres de raisons pour regrouper des objets. L'un repose sur des relations de similitude, sur le fait que les éléments possèdent des traits communs: les acides ont tous la propriété de décolorer la phtaléine et la base de la colorer en rouge. L'autre s'appuie sur l'appartenance des objets à une même totalité. Ainsi les boulevards, leurs avenues, les rues, les squares et les maisons vont ensemble parce que constitutives de la ville.

C'est cette seconde manière d'analyser les choses qui nous intéresse ici, et c'est sous l'aspect de l'organisation partitive ou collective des ingrédients associés à une totalité que nous allons analyser le discours ci-dessus.

Dans cet exemple, un objet de discours est ancré dans le pré-construit culturel: "La cérémonie d'allégeance aux astres chez les Cigol". Dans un mouvement constructif, le locuteur parcourt progressivement des aspects de cet objet. C'est sous l'aspect de "acteurs", de "leurs vêtements" et du "cadre dans lequel se déroule cette cérémonie" qu'il développe son discours. Puis il enrichit l'objet d'aspects particuliers qui sont organisés à la manière d'un réseau fortement structuré: il organise et associe les syntagmes nominaux.

La cérémonie d'allégeance ...



Cette organisation et cette association ne sont pas quelconques. Elles sont ce que le locuteur a schématisé. Cet objet, agglomérat, agrégat d'aspects, possède des constituants tout à la fois distincts et associés syntaxiquement, mais surtout articulés sémantiquement et discursivement. Cet objet prend forme: celle d'une classe-objet.

L'analyse de la schématisation de cet objet de discours considéré comme une classe-objet révèle l'existence d'une relation d'ingrédience, ainsi que la présence de révéléteurs (ou générateurs) d'un développement possible de la classe-objet: "les acteurs", "leurs vêtements", "le cadre",... jouent ce rôle. Ceux-ci ouvrent des sous-espaces possibles dans lesquels la classe-objet progressivement s'enrichit d'ingrédients ou de paquets d'ingrédients. Cet enrichissement n'est pas quelconque et aboutit à l'élaboration d'une classe-objet dans laquelle chaque ingrédient, chaque sous-espace est situé dans l'organisation de cette totalité. Dans cette perspective, le syntagme nominal "La cérémonie d'allégeance aux astres chez les Cigol", O1, apparaît tout à la fois comme le nom de la classe-objet, comme un ingrédient de cette classe et comme un des révéléteurs de la classe.

O1 est la classe <O1>; O1 dans <O1> est un révéléteur d'un sous-espace de la classe

O1 := [O1,...]; O1 dans [O1] est un ingrédient de la classe.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il en soit l'unique ingrédient. Il apparaît comme un révéléteur de l'espace de sa classe. Puis un sous-espace complexe va être exploré: celui qui est déterminé par "les acteurs", O2, "leurs vêtements", O3, "le cadre", O4. Dans ce jeu subtil de l'élaboration de cette classe, ces éléments vont être tout à la fois des ingrédients de la classe O1 et des révéléteurs de sous-espaces potentiels.

O1 est la classe de <O1 et O2 et O3 et O4> ,

O1 := [O1, O2, O3, O4,...]

Ces révéléteurs apparaissent d'une part comme distincts:

- ce sont des révéléteurs de noms différents;

et d'autre part, comme doublement associés:

- il s'agit des "vêtements" des "acteurs", et du "cadre" de la "cérémonie",

ils donnent localement accès au même ingrédient.

Dans cette construction progressive, on voit l'émergence d'ingrédients nouveaux:

O5: "chaque acteur"
 O6: "le regard"
 O7: "leurs mouvements"
 ⋮
 Oi: "le noir"
 Oj: "la partie dorsale de leur chasuble"
 ⋮
 Om: "leur chant"
 ⋮
 Op: "un jujubier géant"
 ⋮

Ces ingrédients qui structurent l'espace de la classe-objet O1, sont donc organisés entre eux:

"les acteurs", "chaque acteur", "leur regard"
 (O5(O6(O7)))

Cette relation d'ingrédience est donc transitive, elle peut également être partitive et sélective:

"le noir de la partie dorsale de leur chasuble"
 Oi de Oj

3. UN CADRE THEORIQUE: LA MERELOGIE

L'objet de discours O1 apparaît ainsi schématisé comme une totalité: une classe-objet. Il est progressivement organisé en un tout complexe dont les ingrédients s'inscrivent dans un réseau borné supérieurement par la classe elle-même. En tant que structure, une telle classe connaît des opérations internes: diverses opérations entre ingrédients, telles que des réunions, des intersections particulières,...

Il était dès lors intéressant de s'interroger sur les théories capables de représenter ce type d'objet. Et le système ensembliste de S. Leśniewski, très riche et particulièrement subtil, a répondu à nos attentes. En effet, la définition de la classe collective est d'une nature telle qu'il est possible de l'étudier comme une construction dont la classe-objet est un modèle.

Cette théorie est issue d'une longue réflexion conduite par Leśniewski. Il est utile, je pense, de rappeler quelques étapes de l'histoire de cette pensée. Au début de ce siècle, l'antinomie des classes de Russell est révélée à Leśniewski. Il refuse la solution proposée par Russell: la théorie des types. Celle-ci ne fait qu'éviter l'antinomie mais n'en révèle pas les causes. Leśniewski s'interroge alors sur la notion de classe et refuse catégoriquement d'accepter qu'elle ne soit qu'une commodité linguistique ou symbolique. Il refuse donc l'acception qu'en donne Russell [1910 I: 75]:

The symbols for classes, like those for descriptions, are, in our system, incomplete symbols: their "uses" are defined, but they themselves are not assumed to mean anything at all. That is to say, the uses of such symbols are so defined that, when the "definiens" is substituted for the "definiendum", there no longer remains any symbol which could be supposed to represent a class. Thus classes, so far as we introduce them, are merely symbolic or linguistic conveniences, not genuine objects as their members are if they are individuals.

Pour Leśniewski, au contraire, une classe est une chose. De manière intuitive, il trouve naturel de considérer qu'un tas de sable existe de manière semblable aux grains de sable qui le composent. Ses réflexions l'amènent tout à la fois:

- * à résoudre l'antinomie de Russell. Il dégage effectivement les sources de cette contradiction [SOBOCINSKI 1949; LESNIEWSKI 1927; SINISI 1976];
- * à donner une acception collective (méréologique) au terme de "classe";
- * à exposer une théorie générale des ensembles dans laquelle la classe collective est définie: la méréologie [LESNIEWSKI 1916].

C'est la base axiomatique de cette théorie que nous exposons maintenant.

Axiome 1

Quel que soit A, quel que soit B, si A est part de B
alors B n'est pas part de A

Axiome 2

Quel que soit A, quel que soit B, quel que soit C,
si A est part de B et B est part de C
alors A est part de C

Définition I [INGREDIENT]

Quel que soit A, quel que soit B,

A est un ingrédient de B si et seulement si,
 A existe et (A est identique à B ou A est part de B).

Définition II [CLASSE]

Quel que soit A, quel que soit a,

A est la classe des a si et seulement si,

* A existe

* il existe un B, B est un des a

* quel que soit B, si B est un des a

alors B est un ingrédient de A.

* quel que soit B, si B est un ingrédient de A

alors il existe C, il existe D

C est un des a

D est ingrédient de C

D est ingrédient de B

Axiome 3

Quel que soit A, quel que soit B, quel que soit a

si A est la classe des a et B la classe des a

alors A est identique à B.

Axiome 4

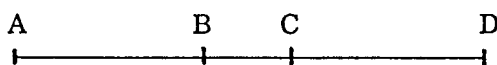
Quel que soit A, quel que soit a,

si A est un des a

alors il existe B, B est la classe des a.

Ce qui précède appelle quelques remarques:

- * Le seul terme primitif de cette base axiomatique est *part de*. La signification de ce terme supporte une relation d'ordre irréflexive, asymétrique et transitive.
- * Le terme défini, *ingrédient de*, supporte une relation d'ordre partiel.
- * Quant à la notion de classe collective, étudions-la en l'opposant à la classe distributive. Pour cela, considérons l'exemple suivant.



Attribuons aux deux segments \overline{AB} et \overline{BD} le nom général a, et aux segments \overline{AC} et \overline{CD} le nom b.

De manière distributive, la classe des segments \overline{AB} et \overline{BD} et celle des seg-

ments \overline{AC} et \overline{CD} sont équivalentes. Dit autrement, la classe collective des a et celle des b sont identiques. Il s'agit de deux manières différentes d'avoir accès à la même classe collective. Il s'agit donc de deux modes de désignation de la même chose. Il s'agit de plus de deux manières différentes de révéler les ingrédients de cet objet \overline{AD} . En effet, si l'on se conforme à la base axiomatique, l'une comme l'autre de ces deux formulations permettent d'accéder aux mêmes ingrédients. Le point A en est un, comme le segment \overline{AD} lui-même, le point D en conjonction avec le segment \overline{BC} , et une infinité d'autres ingrédients encore, sans pour autant accepter n'importe quoi.

Cette faculté d'offrir une multiplicité de révéléurs des ingrédients d'une classe nous importe. On le sait, on peut parler d'une chose sous des aspects différents sans pour autant modifier la nature de la chose dont on parle. L'approche distributive ne le permet pas.

Il arrive souvent que des chercheurs appréhendent un même objet sous des aspects différents. Le point de vue distributif va les conduire à penser qu'ils ont traité deux objets distincts. Seul le point de vue collectif les détrompera [GRIZE 1986].

- * Dans la perspective collective, la classe vide n'existe pas. Frege également refusait cette "invention des mathématiciens":

Wenn, gemäss unsern bisherigen Gebrauche des Wortes, eine Klasse aus Gegenständen besteht, eine Sammlung, collective Vereinigung von solchen ist, so muss sie verschwinden, wenn diese Gegenstände verschwinden. Wenn wir sämtliche Bäume eines Waldes verbrennen, so verbrennen wir damit den Wald. Eine leere Klasse kann es also nicht geben [1895: 436-437].

- * Si l'on considère la classe collective O, alors la classe collective de cette classe collective représente le même objet que la classe collective O. Ceci n'est pas le cas dans la théorie distributive des ensembles dans laquelle une classe D et la classe de cette classe D, {D}, sont des objets différents.
- * La théorie méréologique de Leśniewski dépasse très largement en richesse ce que ces quelques remarques révèlent. Au-delà de la différence de nature entre le collectif et le distributif, il existe également une différence fondamentale entre les langages formels classiques qui supportent la théorie distributive et ceux de Leśniewski.

En effet, ce dernier a développé des théories déductives, dont la méréologie est une expansion, qui possèdent la propriété d'être développées dans l'espace et le temps. De plus, ces systèmes sont caractérisés par leur très grande liberté inscriptionnelle et catégorielle. Tout utilisateur

de ces systèmes peut en effet inscrire de nouveaux symboles, et ceci indépendamment d'une liste prédéterminée, tout comme il peut étendre ces systèmes en définissant de nouvelles catégories syntaxico-sémantiques sur la base de ce qu'il a préalablement construit [MIEVILLE 1985].

La méréologie est une théorie intéressante pour rendre compte de certaines organisations schématisées dans un discours. Cependant, il est nécessaire de prendre quelques précautions lorsqu'on désire en parler. L'une des tentations auxquelles il est facile de succomber est de penser que par le discours, la copie d'un fragment de monde méréologiquement organisé est installée dans le discours. Il ne s'agit en aucune manière de cela. Un locuteur, par son activité discursive, schématise un objet de discours que nous appréhendons comme une classe-objet. Nous constatons que sa structure possède certaines des propriétés d'une classe collective. C'est donc de la classe-objet dont on postule qu'elle est méréologiquement structurée, et non pas de la chose dont on parle. Certaines choses peuvent être déjà préstructurées ainsi par ailleurs; on peut effectivement parler de géométrie spatiale, mais c'est un autre problème.

Cette remarque en amène une autre. Lorsque, dans le cadre de la théorie des ensembles de Leśniewski, on désire valider ou invalider la relation d'ingrédience entre un ingrédient et une classe, c'est aux conditions définitoires de la classe que l'on a recours. La réponse à apporter est fonction de la conformité entre ce que l'on veut tester -cet ingrédient (ce point) est-il ingrédient de cette classe (ce segment)?- et les conditions imposées par la définition de la classe collective. La situation n'est plus la même lorsqu'on considère un objet de discours. En effet, nous ne saurions revenir aux conditions de la définition pour valider que "leur chant" est un ingrédient de "les acteurs", qui lui-même en est un de "la cérémonie". Une schématisation est tout à la fois *processus* et *résultat*. Un locuteur schématise progressivement un objet de discours. Par cette activité, il organise dans une situation donnée et par rapport à une finalité déterminée, les aspects d'un objet. Ainsi, dans tel discours, "leur chant" sera associé à l'objet "les acteurs", et dans tel autre, cette relation ne sera pas marquée. En analysant un discours, il nous incombe de mettre en évidence par quelles activités cette relation d'ingrédience est instituée dans le discours. Le recours aux conditions de la définition de la classe collective est alors précieux. En effet, ces conditions peuvent nous servir d'heuristique pour mettre au jour celles, proprement sémiologiques, susceptibles de régler la relation d'ingrédience élaborée dans et par le discours.

Ces activités qui entrent dans l'élaboration d'une schématisation, nous les appelons des opérations (voire des polyopérations) logico-discursives. De manière sommaire, nous voulons en rendre compte maintenant.

4. LES ACTIVITES

La logique naturelle ne se propose pas d'étudier le sens d'un texte. Elle se donne comme objectif l'étude et la mise en système des opérations logico-discursives qu'un locuteur déploie lorsque -en situation discursive- il modifie ou crée du sens. Dans ce contexte, le premier temps de cette activité productive consiste à inscrire dans la situation dialogique, des objets de discours, puis ensuite à les travailler.

Pour rendre compte d'un objet de discours nous utilisons une opération d'ancrage. Cette opération présuppose un ensemble d'éléments préconstruits sur lesquels elle opère, ensemble qui n'est ni quelconque, ni présent dans le discours. Ces éléments sont donc extradiscursifs et peuvent être de nature linguistique ou de nature cognitive; en référence aux travaux de Culioli, nous les appelons des notions primitives. Ce sont

des systèmes de représentations complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objets issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur d'une culture [CULIOLI 1981: 65].

L'ancrage d'un objet de discours est un événement qui instaure une relation entre un nom de la langue et une notion primitive, et qui active chez le locuteur (et vise à activer chez le locuté) des espaces du préconstruit culturel: c'est l'ouverture sur une intervention et un parcours possible d'un objet.

Il convient de préciser que cette opération, qui discrimine et identifie au moyen d'un nom ce qui a été puisé dans le préconstruit culturel, ne peut être assimilée à l'assignation d'un symbole d'individu à un objet du domaine sémantique. Contrairement aux systèmes formels, le discours tout en se déployant, crée en partie son propre modèle.

Le locuteur, après ancrage d'un objet de discours, peut l'enrichir, spécifier certains de ses aspects: l'organiser. Il lui est également possible d'extraire le fragment d'un objet préalablement schématisé pour le traiter comme une entité locale. Il peut reformuler ce qu'il a précédemment

énoncé en lui donnant statut d'objet de discours.

Illustrons certaines de ces opérations:

Vienne est étrange, ses rues sont pavées de culture. Cette ville des grands esprits qui marque encore l'espace culturel et social européen a cependant connu la décadence et l'Anschluss. C'est le déclin d'un empire florissant. Les philosophes viennois...

* Une opération d'ancrage installe l'objet Vienne dans le discours

Vienne := [Vienne]

* Il y a ensuite enrichissement de cet objet

Vienne := [Vienne, ses rues]

* Puis spécification

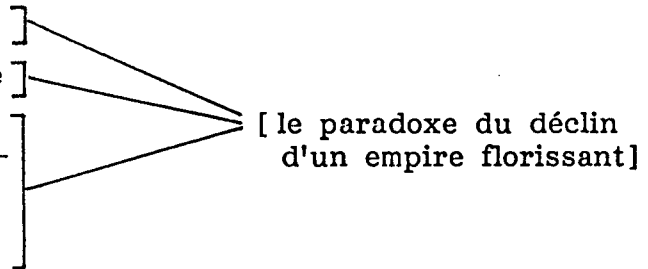
Vienne := [Vienne, ses rues, cette ville des grands esprits]

* On reconnaît également une opération de reformulation d'énoncés en un objet: [les paradoxes...]

Vienne est étrange

Ses rue sont pavées de culture

Cette ville des grands esprits qui marque encore l'espace culturel et social européen a cependant connu la décadence et l'Anschluss



* Enfin, on peut observer l'extraction d'un fragment de l'objet Vienne pour inscrire une nouvelle entité : les philosophes viennois.

les philosophes viennois := [les philosophes viennois]

Ces quelques opérations ont toutes à voir avec la notion même d'objet de discours. Comme l'a écrit Aqueci [1985], elles décrivent les fluctuations de la référence du discours, d'un nom à l'autre, référence qui toutefois se conserve suivant l'axe du thème. Plus précisément, l'objet s'enrichit de tous les noms qui sont dans un rapport de coréférence complexe au sens large ou thématique avec la dénotation ancrée. Ce type de rapport peut s'estomper jusqu'à produire de nouveaux référents pour ainsi dire intradiscursifs, qui maintiennent un rapport avec l'information précédente. En ce sens, on peut dire que le discours apparaît ici comme l'ensemble des noms distincts sur le plan de leur organisation sémantique (le faisceau d'aspects), mais reliés entre eux sur la base d'une relation de partie

à tout. L'objet est construit par le discours, l'organisation des noms en est l'indice ou le signe.

L'importance accordée aux opérations associées à la construction de l'objet de discours pourrait suggérer que l'activité de discours n'élabore que de tels objets. Il n'en est rien bien sûr. En effet, le locuteur détermine ses objets de discours, les met en relation par l'intermédiaire de prédicats, engendre et modalise des propositions. Il articule également des énoncés entre eux.

Abordons dans un premier temps, les opérations liées à la prédication et à la détermination.

Il n'y a pas de logique sans prédication et la notion de détermination est empruntée à Frege. Elle correspond à ce que certains appellent une "that-clause". [GRIZE 1977]

Il existe un correspondant prédicatif de l'opération de mise en relation entre un nom de la langue et une notion primitive; c'est l'opération d'ancrage prédicatif. Cette opération engendre un couple prédicatif: une notion.

(SE DEPLACER // NE PAS SE DEPLACER)

Puis, c'est à l'aide d'une polyopération de détermination que le locuteur articule un objet de discours avec une façon d'être de celui-ci.

[les acteurs] — (SE DEPLACER // NE PAS SE DEPLACER)

Un des effets de cette polyopération est donc de sélectionner une notion de ce qu'il est possible de dire, dans un cadre donné, d'un objet de discours. Une autre consiste à choisir un argument de cette notion.

que les acteurs SE DEPLACER

Enfin, une activité introduit une modalité *de re* qui modifie le lien prédicatif sans que le locuteur ne s'implique dans ce qu'il affirme.

que les acteurs SE DEPLACER lentement

La polyopération de détermination engendre donc un contenu de jugement. Il se situe à un niveau cognitif préassertif. Le contenu de jugement doit encore faire l'objet d'une énonciation et c'est la polyopération de prise en charge qui rend compte de ce processus. Elle insère ainsi les déterminations dans un processus discursif. Elle combine quatre activités:

1. désignation d'une source de savoir (le locuteur ou une autre source)
2. indication de l'activité imputée à la source de savoir prenant en charge la détermination (assertion, négation, interrogation,...)

3. introduction d'une modalité *de dicto* marquant le rapport de la source de savoir au savoir pris en charge (certitude, incertitude, évaluation,...)
4. représentation de l'image du locuteur (engagé, neutre, témoin,...), du locuté (témoin, interpellé, pair, enseigné,...) et enfin du thème même (constat, approximation, représentation,...).

Illustrons quelques-unes de ces activités. Nous puiserons nos exemples dans le très bel ouvrage de Janick et Toulmin: *Wittgenstein: Vienne et la modernité* [1978].

Du contenu de jugement

que la culture ETRE notre propre culture du XXème siècle à sa naissance

le locuteur énonce à propos de la culture du Vienne de Wittgenstein

la culture est, ou semble être à première vue, notre propre culture du XXème siècle à sa naissance.

La source de savoir est le sujet énonciateur, qui se présente comme source neutre de ce savoir; il utilise le mode assertif, il introduit une modalité et insère un doute à propos du thème. Il s'adresse enfin à un auditoire qu'il suggère être un pair que l'on informe. On peut également observer l'utilisation du mode interrogatif:

cette lecture du *Tractacus* est-elle justifiée?

ou le mode négatif:

L'éthique n'a pas de fondement intellectuel. C'est une chose qui ne peut s'exprimer.

Le sujet énonciateur peut également indiquer une autre source de savoir que la sienne:

Selon son élève et ami Maurice Drury, Wittgenstein tenait Kierkegaard pour le penseur le plus important du XIXème siècle. D'après Elisabeth Anscombe, son oeuvre ne peut être jugée que par rapport à celle de Frege.

A propos de la description, il est intéressant de remarquer l'importance de l'image que le locuteur donne de lui-même, de l'auditoire ainsi que de l'objet de la description. En effet, il se présente toujours comme un témoin qui veut partager avec des spectateurs et par rapport à une finalité, un objet comme une chose objectivement rapportée.

Près d'une bourgade dont le nom l'aurait retenu, Kiskunfélegyháza ou Hodmezővásárhely, par la fenêtre d'une auberge au toit de chaume, il aurait vu, au-dessus des terres salées, des boeufs lunaires et des chevaux étoilés, une vieille femme accrocher dans le ciel des morceaux de monde à l'envers. Les Magyars l'appellent d'un nom que la bouche suçotte comme un pépin de pastèque: Délibab. [GARRIC: L'empire austro-délibab, Libération, 12.3.1986].

Enfin, le locuteur agit en articulant énoncés et contenus de jugement. Il s'agit de l'ensemble des opérations de composition qui règlent l'articulation des différentes parties d'un discours. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes.

* Configurations à un énoncé composé de deux contenus de jugement:

En Autriche-Hongrie non seulement l'autorité monarchique s'écroula, *mais* tous les liens politiques unissant les différentes parties de l'Europe se rompirent

ou

Dans la Vienne de Wittgenstein, tout homme cultivé avait des connaissances philosophiques *et* voyait une corrélation directe entre les idées postkantienne et ses préoccupations personnelles, qu'ils furent artistiques, scientifiques ou politiques.

* Configuration à deux énoncés:

Nous savons que Frege embarrassé par les questions de Wittgenstein, l'envoya à Russell en pensant qu'il le comprendrait mieux. *Mais* la réaction de Wittgenstein à la préface du *Tractacus* montre qu'il n'en fut rien.

* Configuration à trois énoncés:

L'idée essentielle de Wittgenstein est que l'éthique n'a pas de fondement intellectuel. C'est une chose qui ne peut s'exprimer, et les autres questions auxquelles Wittgenstein s'est intéressé découleraient de cette notion de base. *Or*, Wittgenstein a discuté du *Tractacus* avec Engelman plus qu'avec aucun autre.

Les articulations logiques entre énoncés (comme entre contenus de jugement du reste) sont repérables entre autres choses par la présence de "connecteurs" comme: OR, BIEN QUE, D'AUTRE PART, MAIS, Si,...

La présentation de ces opérations, notamment celles qui portent sur des énoncés, pourrait laisser entendre que tout se passe comme si, dans la construction d'une schématisation, les activités opéraient de manière isolée. Cela n'est pas le cas; un énoncé, par exemple, peut être relié à toute une partie de la schématisation.

Au terme de cette étude, voici deux des leçons générales qui pourraient en être tirées:

- Tout d'abord ...
- En second lieu, nous pouvons ...

De manière générale, toute schématisation est parcourue par des activités constitutives d'objets de discours. Ces constructions, comme des colonnes vertébrales, soutiennent l'unité du discours tout au long du déploiement

de la schématisation. Et c'est par les objets de discours que la schématisation trouve, tout en les créant, les relais indispensables à l'homogénéité du parcours du sens.

5. UN CADRE DE REFLEXION: LA DESCRIPTION

La logique naturelle constitue un cadre théorique qui permet d'aborder divers aspects du discours. Les opérations logico-discursives incarnent le dynamisme constructif de toute schématisation. En abordant la description comme une forme particulière de schématisation et en étudiant les opérations qui structurent un objet de description, et les configurations qui sont associées au champ descriptif, nous avons observé des propriétés qui, par différenciations et ressemblances, permettent de dire quelque chose de la description.

Nous l'avons dit, une description n'est pas la copie d'un état de fait réel ou fictif. Mais lorsque l'on pose un premier regard sur ce genre de phénomène discursif, on ne manque pas d'être surpris par l'apparente neutralité sous laquelle se présente la représentation de la chose évoquée, ainsi que par sa stabilité et sa forte extériorité par rapport à un sujet qui se donnerait comme responsable. On ne saurait toutefois accepter sans autre forme de procès qu'une description ne soit que l'évocation d'une référence.

Toute description est partielle et partielle. Un locuteur, lorsqu'il décrit, ne fait pas qu'exposer l'image d'un objet, d'une chose réelle ou fictive. En construisant un objet de description, il fait comme si ce qu'il schématise préexistait à la schématisation. A cet égard, la phase descriptive préalable à la narration proprement dite dans un conte de fée est illustrative:

Il était une fois un roi et une reine. Ils vivaient dans un pays merveilleux dans lequel les animaux parlaient et les fleurs chantaient...

Certes, je ne saurais prétendre qu'il ne vise pas une mise en rapport avec un objet de référence; la description a une signification référentielle, mais elle n'est pas la copie d'une référence, d'une chose.

Parce que, fondamentalement discursive, une description est toujours énoncée par un locuteur, dans une situation donnée, pour un auditoire particulier et avec une finalité particulière. Une description doit donc être reconnue comme étant une description. Une question se pose